

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Équité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 379/2022

SOCIETE ECOM Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 01/2022/CGPMP/ENT/MININTERSEDECAC/2022, conclu avec la Vice-Primature de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-cinq (USD 653 885) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quatre mille cinq cent septante sept, dix-neuf centimes (USD 4 577,19).

Fait à Kinshasa, le 14/12/2022.

Pour servir et valloir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission

KALIKAT KALEMBE Benoit

Directeur Général Adjoint ai